

CCE OCTOBRE

Organisation opérationnelle du groupe :

Il nous apparaît logique que le groupe adapte sa structure technique à son organisation politique.

Toutefois le projet présenté soulève pour nous beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes.

En effet le volume de salariés transférés dans l'entité SGAM nous interroge et nous apparaît important face à la simple obligation légale de détacher les structures de pilotage du groupe.

Le cadre juridique de convention tripartite concernant les transferts individuels nous inquiète également.

Nous notons avec satisfaction l'engagement de maintien des salariés et de la nouvelle entité dans l'UES MACIF et leur rattachement à la CCN assurance.

Nous souhaitons des engagements de la direction sur le maintien des salariés de la SGAM dans le cadre du futur statut sur un statut commun aux autres entités du groupe.

Enfin nous pensons que ce projet ne donne pas assez d'éléments sur la représentation des salariés et les futures instances pour les 2 structures créées.

En conséquence nous nous abstiendrons.